PETITION BONUS MALUS ECOLOGIQUE POUR LES VOITURES : pour une véritable prise en compte de tous les aspects de la pollution et pour une modification du décret n° 2010-1618 publié le 26 décembre 2010.

Fin 2010, les montants des nouvelles primes ont été votés. C'est la disparition de la prime aux véhicules GPL et une manne pour les voitures électriques :

en se limitant aux seules émissions de CO^2, les véritables impacts écologiques des véhicules ne sont pas pris en compte.

Nous demandons la réorganisation du système de primes afin de ne pas favoriser les voitures « électriques – nucléaire ». Nous souhaiterions un calcul basé sur l'ensemble des pollutions générées (Nox, particules, démantèlement des centrales nucléaires…etc.) et non pas uniquement sur le CO^2.

Cette prime s'appliquerait aussi aux véhicules de transport en commun. Elle pourrait prendre la forme de crédit d'impôt.

*Pétition initiée le **11 mars11** jour du séisme au **Japon.***

NOM, Prénom	Adresse	Signature

<u>Merci d'envoyer cette pétition</u>
à OÏKOS KAÏ BIOS Patrimoine Nature et Vie
1, place de la Libération Passage Bleu 74100 Annemasse
pour un envoi global http://oikoskaibios.monsite-orange.fr/

Cette pétition est soutenue par :

Ne pas jeter sur la voie publique